



Charte de l'engagement des élèves de 1^{ère} 2017/2018

Document à rendre à Mme Declerck au plus tard le vendredi 29 septembre 2017

L'année de Première à Saint-Michel-de-Picpus est placée sous le signe de l'audace et du zèle ! Nous demandons à chaque élève de ce niveau de donner de son temps, de ses talents, de son cœur, à ceux qui en ont besoin. Notre projet d'année sera marqué par la figure d'un religieux de Sainte-Croix ; le Frère Flavien Laplante, missionnaire au Bengale. Il sera le saint patron protecteur de l'année des Premières ! A son exemple, nous souhaitons que chaque élève fasse l'expérience de : l'attention aux autres, la mise en relation avec l'autre, l'audace de se mettre au service et l'intériorité.

Concrètement, chaque élève doit s'engager durant cette année auprès d'une association caritative de son choix, partageant les valeurs de l'établissement, pour un volume horaire minimal de 30 heures.

Cette charte est un document qui engage quatre parties :

1. Le lycée Saint Michel de Picpus, nommé ci-dessous l'**Établissement**
2. L'**Association**, représentée par un référent,
3. L'**Élève**,
4. Les **Parents** de l'élève.

Article 1 : Assurance

L'**Établissement** a contracté auprès de la Mutuelle Saint Christophe une assurance responsabilité civile qui couvre l'**Élève** pour tout dommage éventuel qu'il pourrait provoquer au cours de son engagement auprès de l'**Association**.

Article 2 : Rôle de l'Association

L'**Association** s'engage :

- à une définition claire des tâches qui seront confiées à l'**Élève**.
- à ce que son référent soit en relation régulière avec Mme Declerck.
- à définir un horaire précis et non extensible.
- à assurer un suivi de l'**Élève** : à son accueil et à son insertion de celui-ci au sein de l'association, mais aussi au comportement et à l'attitude de l'élève envers la tâche qui lui est confiée et à la manière dont il se conduit vis-à-vis des autres membres de l'association et vis-à-vis des personnes dont il aura à s'occuper,
- à signaler immédiatement les absences, les retards, ou les mauvais comportements éventuels de l'**Élève** à Mme Declerck,

Article 3 : Rôle de l'Élève

L'**Élève** s'engage à respecter l'ensemble des termes et valeurs portés par le Règlement Intérieur du Lycée pendant ses vacances auprès de l'**Association**. Des sanctions pourront être prises par l'**Établissement** à l'encontre de l'**Élève** en cas de manquement à ce principe.

En cas de problème sur le lieu de son intervention pour l'**Association**, l'**Élève** devra le signaler immédiatement à Mme Declerck.

L'Élève :

- ❖ Nom et prénom : _____
- ❖ Classe : 1° _____
- ❖ Mail : _____ @ _____ Portable : _____

Les Parents :

- ❖ Mère : Mail : _____ @ _____ Portable : _____
- ❖ Père : Mail : _____ @ _____ Portable : _____

L'établissement :

- ❖ Nom : Lycée Saint Michel de Picpus représenté par Mme DECLERCK Adjointe en Pastorale Scolaire
- ❖ Adresse : 53 rue de la Gare de Reuilly – 75012 Paris Tél. : 01.43.44.55.56
- ❖ Mail : ideclerck@mpicpus.fr

Mission:

❖ Mission du jeune :

- ◆ Nature : _____
(action et public ciblé)
- ◆ Adresse : _____

Variable selon les missions

- ◆ Dates : Début : ___/___/___ Fin : ___/___/___ (04/06/17 au plus tard)
- ◆ Jour : _____ à déterminer ultérieurement (le ___/___/___)
- ◆ Horaires : Début : ___ : ___ Fin : ___ : ___
- ◆ Fréquence hebdomadaire mensuel sur vacances scolaires
 à déterminer ultérieurement (le ___/___/___)

Attention !
Il s'agit là de l'adresse à laquelle se rendra l'**Élève** pour ses interventions et non de l'adresse administrative de l'**Association**.

❖ Référent du jeune :

- ◆ NOM et Prénom : _____
- ◆ Fonction : _____
- ◆ Téléphone direct : _____
- ◆ Adresse e-mail : _____ @ _____

Engagements et Signatures :

<p>L'Élève reconnaît s'engager auprès de l'Association selon les termes de la présente Charte :</p>	<p>Pour l'Association, son référent s'engage à accueillir l'Élève dans le respect de la présente charte :</p>
<p>Les Parents déclarent autoriser leur enfant à s'engager auprès de l'Association :</p>	<p>Pour l'Établissement, Mme Declerck :</p>

L'Association, les Parents, et l'Établissement sont chacun destinataire d'un exemplaire de cette charte, une fois que celle-ci aura été totalement complétée.



Charte de l'engagement des élèves de 1^{ère} 2017/2018

Document à rendre à Mme Declerck au plus tard le vendredi 29 septembre 2017

L'année de Première à Saint-Michel-de-Picpus est placée sous le signe de l'audace et du zèle ! Nous demandons à chaque élève de ce niveau de donner de son temps, de ses talents, de son cœur, à ceux qui en ont besoin. Notre projet d'année sera marqué par la figure d'un religieux de Sainte-Croix ; le Frère Flavien Laplante, missionnaire au Bengale. Il sera le saint patron protecteur de l'année des Premières ! A son exemple, nous souhaitons que chaque élève fasse l'expérience de : l'attention aux autres, la mise en relation avec l'autre, l'audace de se mettre au service et l'intériorité.

Concrètement, chaque élève doit s'engager durant cette année auprès d'une association caritative de son choix, partageant les valeurs de l'établissement, pour un volume horaire minimal de 30 heures.

Cette charte est un document qui engage quatre parties :

1. Le lycée Saint Michel de Picpus, nommé ci-dessous l'**Établissement**
2. L'**Association**, représentée par un référent,
3. L'**Élève**,
4. Les **Parents** de l'élève.

Article 1 : Assurance

L'**Établissement** a contracté auprès de la Mutuelle Saint Christophe une assurance responsabilité civile qui couvre l'**Élève** pour tout dommage éventuel qu'il pourrait provoquer au cours de son engagement auprès de l'**Association**.

Article 2 : Rôle de l'Association

L'**Association** s'engage :

- à une définition claire des tâches qui seront confiées à l'**Élève**.
- à ce que son référent soit en relation régulière avec Mme Declerck.
- à définir un horaire précis et non extensible.
- à assurer un suivi de l'**Élève** : à son accueil et à son insertion de celui-ci au sein de l'association, mais aussi au comportement et à l'attitude de l'élève envers la tâche qui lui est confiée et à la manière dont il se conduit vis-à-vis des autres membres de l'association et vis-à-vis des personnes dont il aura à s'occuper,
- à signaler immédiatement les absences, les retards, ou les mauvais comportements éventuels de l'**Élève** à Mme Declerck,

Article 3 : Rôle de l'Élève

L'**Élève** s'engage à respecter l'ensemble des termes et valeurs portés par le Règlement Intérieur du Lycée pendant ses vacances auprès de l'**Association**. Des sanctions pourront être prises par l'**Établissement** à l'encontre de l'**Élève** en cas de manquement à ce principe.

En cas de problème sur le lieu de son intervention pour l'**Association**, l'**Élève** devra le signaler immédiatement à Mme Declerck.

L'Élève :

- ❖ Nom et prénom : _____
- ❖ Classe : 1° _____

L'établissement :

- ❖ Nom : Lycée Saint Michel de Picpus représenté par Mme DECLERCK Adjointe en Pastorale Scolaire
- ❖ Adresse: 53 rue de la Gare de Reuilly – 75012 Paris Tél. : 01.43.44.55.56
- ❖ Mail : ideclerck@mpicpus.fr

L'Association :

- ❖ Nom : _____
- ❖ Adresse du siège social : _____

- ❖ Site web : _____
- ❖ Mission :

- ◆ Nature : _____
(action et public ciblé)

- ◆ Adresse : _____

Variable selon les missions

- ◆ Dates : Début : ___/___/___ Fin : ___/___/___ (04/06/17 au plus tard)

- ◆ Jour : _____ à déterminer ultérieurement (le ___/___/___)

- ◆ Horaires : Début : ___ : ___ Fin : ___ : ___

- ◆ Fréquence hebdomadaire mensuel sur vacances scolaires
 à déterminer ultérieurement (le ___/___/___)

Référent du jeune :

- ◆ NOM et Prénom : _____

- ◆ Fonction : _____

- ◆ Téléphone direct : ___ . ___ . ___ . ___ . ___

- ◆ Adresse e-mail : _____ @ _____

Attention !
Il s'agit là de l'adresse à laquelle se rendra l'**Élève** pour ses interventions et non de l'adresse administrative de l'**Association**.

Engagements et Signatures :

<p>L'Élève reconnaît s'engager auprès de l'Association selon les termes de la présente Charte :</p>	<p>Pour l'Association, son référent s'engage à accueillir l'Élève dans le respect de la présente charte :</p>
<p>Les Parents déclarent autoriser leur enfant à s'engager auprès de l'Association :</p>	<p>Pour l'Établissement, Mme Declerck :</p>

L'Association, les Parents, et l'Établissement sont chacun destinataire d'un exemplaire de cette charte, une fois que celle-ci aura été totalement complétée.

Charte de l'engagement des élèves de 1^{ère} 2017/2018

Document à rendre à Mme Declerck au plus tard le vendredi 29 septembre 2017

L'année de Première à Saint-Michel-de-Picpus est placée sous le signe de l'audace et du zèle ! Nous demandons à chaque élève de ce niveau de donner de son temps, de ses talents, de son cœur, à ceux qui en ont besoin. Notre projet d'année sera marqué par la figure d'un religieux de Sainte-Croix ; le Frère Flavien Laplante, missionnaire au Bengale. Il sera le saint patron protecteur de l'année des Premières ! A son exemple, nous souhaitons que chaque élève fasse l'expérience de : l'attention aux autres, la mise en relation avec l'autre, l'audace de se mettre au service et l'intériorité.

Concrètement, chaque élève doit s'engager durant cette année auprès d'une association caritative de son choix, partageant les valeurs de l'établissement, pour un volume horaire minimal de 30 heures.

Cette charte est un document qui engage quatre parties :

1. Le lycée Saint Michel de Picpus, nommé ci-dessous l'**Établissement**
2. L'**Association**,
2. L'**Élève**,
3. Les **Parents** de l'élève.

Article 1 : Assurance

L'**Établissement** a contracté auprès de la Mutuelle Saint Christophe une assurance responsabilité civile qui couvre l'**Élève** pour tout dommage éventuel qu'il pourrait provoquer au cours de son engagement auprès de l'**Association**.

Article 2 : Rôle de l'Association

L'**Association** s'engage :

- à une définition claire des tâches qui seront confiées à l'**Élève**.
- à ce que son référent soit en relation régulière avec Mme Declerck.
- à définir un horaire précis et non extensible.
- à assurer un suivi de l'**Élève** : à son accueil et à son insertion de celui-ci au sein de l'association, mais aussi au comportement et à l'attitude de l'élève envers la tâche qui lui est confiée et à la manière dont il se conduit vis-à-vis des autres membres de l'association et vis-à-vis des personnes dont il aura à s'occuper,
- à signaler immédiatement les absences, les retards, ou les mauvais comportements éventuels de l'**Élève** à Mme Declerck,

Article 3 : Rôle de l'Élève

L'**Élève** s'engage à respecter l'ensemble des termes et valeurs portés par le Règlement Intérieur du Lycée pendant ses vacances auprès de l'**Association**. Des sanctions pourront être prises par l'**Établissement** à l'encontre de l'**Élève** en cas de manquement à ce principe.

En cas de problème sur le lieu de son intervention pour l'**Association**, l'**Élève** devra le signaler immédiatement à Mme Declerck.

L'Élève :

- ❖ Nom et prénom : _____
- ❖ Classe : 1° _____
- ❖ Mail : _____ @ _____ Portable : _____

Les Parents :

- ❖ Mère : Mail : _____ @ _____ Portable : _____
- ❖ Père : Mail : _____ @ _____ Portable : _____

L'Association :

- ❖ Nom : _____
- ❖ Adresse du siège social : _____
- ❖ Site web : _____
- ❖ Mission :

- ◆ Nature : _____
(action et public ciblé)
- ◆ Adresse : _____

Variable selon les missions

- ◆ Dates : Début : ___/___/___ Fin : ___/___/___ (04/06/17 au plus tard)
- ◆ Jour : _____ à déterminer ultérieurement (le ___/___/___)
- ◆ Horaires : Début : ___ : ___ Fin : ___ : ___
- ◆ Fréquence hebdomadaire mensuel sur vacances scolaires
 à déterminer ultérieurement (le ___/___/___)

Attention !
Il s'agit là de l'adresse à laquelle se rendra l'Élève pour ses interventions et non de l'adresse administrative de l'Association.

Interlocuteur pour l'Établissement:

- ◆ NOM et Prénom : _____
- ◆ Fonction : _____
- ◆ Téléphone direct : ____ . ____ . ____ . ____ . ____
- ◆ Adresse e-mail : _____ @ _____

Référent du jeune :

- ◆ NOM et Prénom : _____
- ◆ Fonction : _____

Engagements et Signatures :

<p>L'Élève reconnaît s'engager auprès de l'Association selon les termes de la présente Charte :</p>	<p>Pour l'Association, son référent s'engage à accueillir l'Élève dans le respect de la présente charte :</p>
<p>Les Parents déclarent autoriser leur enfant à s'engager auprès de l'Association :</p>	<p>Pour l'Établissement, Mme Declerck :</p>

L'Association, les Parents, et l'Établissement sont chacun destinataire d'un exemplaire de cette charte, une fois que celle-ci aura été totalement complétée.